

**Au Conseil communal**  
**1304 Cossonay**

Cossonay, le 11 janvier 2011

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal n° 8/2010 concernant l'achat d'un véhicule utilitaire multi lift pour le Secteur de la voirie et des travaux

---

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

La commission s'est réunie in corpore le mardi 21 décembre 2010 à Penthalaz, en présence de M. Claude Moinat, Municipal, de M. Christophe Leuenberger, responsable du service technique, et de M. Alain Martin, responsable du secteur de la voirie. Etaient également présent un Municipal et un employé de Penthalaz, pour la présentation d'un véhicule similaire acquis récemment par cette commune. Nous les remercions pour les explications fournies. Le 11 janvier 2011, la commission s'est réunie pour la préparation du présent rapport.

Le véhicule actuel IVECO 3.5 tonnes est « à bout de course » et devra subir une expertise vraisemblablement au début 2011 pour laquelle un devis de Fr. 10'000.00 a d'ores et déjà été établi. De plus, ce véhicule ne possède pas une charge utile suffisante.

Le nouveau véhicule proposé est un modèle « Réform » multi lift de 7.5 tonnes qui correspond très bien aux divers travaux de la Commune. Il est utilisé avec grande satisfaction par plusieurs autres communes de la région. Sa vitesse maximum étant de 45 km/h, il pourra être conduit par tous les collaborateurs ayant un permis de conduire de catégorie B (voiture).

La commission a apprécié de voir le véhicule « en chair et en os » et, suite à la discussion avec les utilisateurs, la configuration et les agrégats proposés nous ont convaincu :

- Le système multi lift permet un échange rapide des agrégats.
- L'utilisation de bennes permet de ne pas immobiliser le véhicule sur un chantier (sable, gravier, déchets de tonte, transport d'engins et de matériel).
- La grue permet de manipuler aisément des charges lourdes facilitant le travail des collaborateurs (tables communales, réparation des Villiger, ballots de bois, bacs à fleurs, branches, etc.)
- Ce véhicule est également pré-équipé pour le déneigement, il suffira d'adapter la lame actuelle.

A l'avenir, il sera possible d'acquérir d'autres bennes et agrégats, notamment une saleuse qui permettrait de rationaliser le travail de déneigement.

Le prix peut paraître élevé, toutefois il faut préciser que ce type de véhicule, construit en petite série, s'apparente plus à un porte-outils qu'un véhicule de transport classique. Il possède, notamment :

- Une traction intégrale permanente
- Un système d'articulation centrale et de suspension permettant de s'adapter à la configuration du terrain
- Un système hydraulique performant
- Un moteur écologique avec filtre à particules autonettoyant (Euro 5)

Au vu des délais de livraison, une décision rapide pourrait permettre d'éviter ou minimiser les frais d'expertise du véhicule actuel

Pour conclure, la commission est unanime quant la nécessité de l'acquisition d'un tel véhicule.

Au vu de ce qui précède, la commission vous propose, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, d'adopter les conclusions suivantes :

## CONCLUSIONS

### LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le préavis municipal No 8/2010 relatif à l'achat d'un véhicule utilitaire multi lift pour le secteur de la voirie et des travaux
- Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

### DECIDE

D'autoriser la Municipalité à :

- Acquérir un nouveau véhicule utilitaire multi lift destiné au Secteur travaux et voirie pour la somme de Fr.246'715.20.
- Financer cet achat par un emprunt correspondant aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier ou éventuellement par des liquidités courantes de la bourse communale.
- Porter à l'actif du bilan la valeur de ce véhicule et l'amortir sur une période de 10 ans au maximum.

Pour la commission :

Marie-Claire Leiser

Alain Guignard

Jacky Creteigny (rapporteur)